

■ **Fondation Bona Terra**, à Genève, CH-660-0094954-3, cette fondation est destinée à l'établissement de jeunes Juifs comme agriculteurs dans une région qui se prête à une colonisation de cette sorte, etc. (FOSC du 19.07.1999, p. 4913). Les pouvoirs de Grumbach Philippe, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés.
Journal no 15379 du 01.12.2006
(03670322 / CH-660.0.094.954-3)